

Quinze ans d'emprisonnement pour Leyla

Autor(en): **Khan-Akbar, Maryam**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Histoire ordinaire d'un génocide

(mka) – Il a fallu l'occupation du Koweït par l'Irak et l'exode kurde du printemps 1991 pour que le calvaire des Kurdes, martyrisés par le régime de Saddam Hussein qui détruisait villes et villages, déportait et massacrait les populations civiles, éclate enfin au grand jour et inquiète la conscience internationale. Aujourd'hui en Turquie, les Kurdes sont entraînés dans un engrenage similaire. Il s'agit pour Ankara de réprimer toute idée de soulèvement des Kurdes, qu'ils soient ou non basés en Turquie. En témoigne l'expédition du 20 mars dernier sur le sol irakien. Cela fait maintenant plus de dix ans que la Turquie est engagée dans une lutte contre l'identité kurde: 400 000 soldats, gendarmes, policiers et «protecteurs» des villages quadrillent actuellement tout ce territoire. L'aviation opère sans relâche, bombarde des zones de montagne, incendie des forêts. Plus de 1100 villages et plusieurs villes kurdes ont été détruits au cours de ces deux dernières années par les forces turques. On parle de l'assassinat d'un millier d'intellectuels et notables dont 56 dirigeants d'un parti légal, y compris un député, Mehmet Sincar, une trentaine de journalistes, des écrivains et des médecins. Certaines sources évaluent à 24 000 le nombre des prisonniers politiques kurdes et à 13 500 le nombre des morts, en majorité des civils, dans la guerre en cours. Une guerre d'autant plus absurde que les Kurdes, y compris le PKK qui mène la guérilla, ne mettent pas en cause l'intégrité territoriale du pays. Ils demandent l'amélioration de leur sort, le respect de leur dignité et de leur identité dans le cadre de la démocratie et des frontières existantes.

D'après une récente enquête, sous le couvert de la lutte contre le terrorisme, l'armée turque fait régner une véritable terreur d'Etat dans la région. Devant cette situation intolérable, 12 lauréats - sur 15 vivants - du Prix Nobel de la paix, qui incarnent la conscience morale de la communauté internationale, ont lancé en 1994 à l'initiative de Danielle Mitterrand - présidente de France-Libertés - un appel pour l'arrêt immédiat de toutes les opérations militaires et une solution politique au problème kurde en Turquie. Cette guerre n'est ni dans l'intérêt des Kurdes, ni dans celui des Turcs. Elle a conduit la Turquie au bord de la ruine économique. En 1993 elle a coûté 8,2 milliards de dollars, cette année elle pourrait compter le triple de cette somme.

Quinze ans d'emprisonnement pour Leyla

La résistance kurde, ce n'est pas seulement le PKK, c'est aussi des femmes comme Leyla Zana. Le gouvernement turc vient de la condamner à quinze ans de détention.

Que faire quand on est femme, musulmane et kurde pour dénoncer les injustices et les répressions? Déçue, meurtrie, Leyla Zana, en quête d'innocence et de paix, a choisi d'adresser un message à la conscience internationale: «Première femme kurde élue députée, je risque d'être condamnée pour mes opinions en faveur de la paix, de la démocratie et de la nécessaire reconnaissance des droits légitimes de mon peuple. Cela est-il moins choquant pour l'opinion que la condamnation de Taslima Nasreen par les groupes intégristes? A défaut des gouvernements, j'attends la mobilisation de mes collègues parlementaires, des défenseurs de la liberté d'expression et aussi de mes soeurs féministes.»

Leyla Zana, députée du parti de la Démocratie de Dyarbakir, capitale politico-culturelle du Kurdistan (turc), a été arrêtée avec d'autres parlementaires kurdes et incarcérée depuis le 5 mars 1994 à Ankara. Elle est accusée d'avoir agi contre l'intégrité territoriale et a été condamnée à quinze ans de prison! On voit ainsi se manifester à la fois l'intolérance et la réprobation pour une revendication pacifique, car Leyla a oeuvré pour la justice, avec pour seule arme le dialogue: «Toute mon action a visé à faire taire les armes et à rechercher une solution pacifique au problème kurde.»

Cette femme, que n'a baïllonnée ni la censure, ni la calomnie, ni l'échec, ni l'indifférence, veut se faire entendre. Femme de courage, Leyla se lance envers et contre tout dans un réquisitoire politique et fait éclater au grand jour le poids de la répression. Elle évoque sous forme de plainte le désespoir de l'attente et de l'abandon, le déchirement de la solitude. Sa générosité éclate lorsqu'elle est amenée à s'oublier et à se sacrifier pour les autres.

Au-delà de la violence, de la brutalité et des attaques qu'elle subit, c'est le peuple kurde qui est au centre de ses préoccupations. Sa lettre est l'expression des réalités concrètes touchant l'ensemble de ce peuple. Leyla refuse l'étouffement, la servitude, le joug que tentent de forger le pouvoir et les lois. Elle revendique pacifiquement la reconnaissance de la culture et de l'identité kurde dans le cadre de la démocratie et des frontières existantes. Elle évoque le passé des Kurdes, leur combat aux côtés des Turcs, leurs déceptions et leurs déboires. Comment renoncer à l'autodétermination, à l'épanouissement de tout un peuple? Comment s'épanouir dans la dépendance et le sacrifice? Au discours lançant des Turcs sur l'assujettissement des Kurdes, Leyla tente de répondre et de leur répondre. Au moment où l'on affirme péremptoirement que «les Kurdes sont les Turcs des montagnes», où la Constitution - de 1982 - est entièrement basée sur la négation des Kurdes et de leurs droits, où des villages entiers sont brûlés et pillés, des femmes et des fillettes violées et humiliées, Leyla dénonce la réalité. Elle dit les peines à vivre avec les Turcs, mais elle rêve aussi d'une coexistence pacifique.

C'est dans la peur et la solitude que Leyla Zana a attendu son sort. Mais quel qu'il soit, elle l'a encouru en conformité avec ses principes. Des principes de paix et de démocratie. «Nous avons agi conformément à nos convictions et à ce que nous croyons être l'intérêt du pays et de la démocratie. Nous avons agi pour empêcher le sang et les larmes de couler davantage, pour trouver des solutions aux graves problèmes du pays.»

Emouvantes et attachantes, en cette fin de siècle, les femmes en quête de justice, face à l'oppression et la répression crient leur sublime colère dans un climat souvent peu propice et émeuvent la conscience internationale. On se souvient de la formidable solidarité suite à l'appel lancé par Taslima Nasreen, condamnée à mort par les intégristes musulmans. On se souvient également de la belle indignation internationale lorsque Aung San Suu Kyi, la fille du général Aung San - le héros de l'indépendance birmane - et Prix Nobel de la paix, a été assignée à résidence par le régime dictatorial en place après avoir obtenu 80% des votes aux élections. Aujourd'hui, on constate la même quête de justice chez Leyla et la même voix insupportable à certaines oreilles.

Maryam Khan-Akbar